



Centre d'Approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton, N-B E3C 2M6

le 13 mars 2023

30003910

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

TITRE : Service de surveillance de la répartition des agents des pêches

Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) requiert des services de surveillance de la répartition des agents des pêches. Il s'agit d'un projet pilote.

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) a pour but de communiquer l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat concernant des services de surveillance de la répartition des agents des pêches pour le ministère des Pêches et des Océans dans les régions de l'Ontario, des Prairies et de l'Arctique.

Toutefois, avant d'attribuer ce contrat, le gouvernement permet à d'autres fournisseurs de démontrer qu'ils sont capables de satisfaire aux exigences établies ici en soumettant un énoncé de capacités au cours de la période d'affichage du PAC.

Si, durant la période d'affichage du PAC, d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement amorcera un processus d'appel d'offres complet soit par l'intermédiaire du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement, soit par les voies traditionnelles, afin d'octroyer le contrat.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera octroyé au fournisseur présélectionné.

OBJECTIF :

Fournir un service de surveillance de la répartition des agents des pêches, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour le ministère des Pêches et des Océans dans les régions de l'Ontario, des Prairies et de l'Arctique. Cela améliorera les communications pour 35 agents des pêches répartis dans les régions suivantes :

- Province de l'Ontario
- Province du Manitoba
- Province de la Saskatchewan
- Province de l'Alberta
- Territoires du Nord-Ouest
- Le Nunavut.



CONTEXTE:

Les régions de l'Ontario, des Prairies et de l'Arctique, combinées, sont les plus grandes régions du MPO au Canada. Elles s'étendent sur quatre provinces et deux territoires et comprennent 64 pour cent de la masse terrestre du Canada, 71 pour cent du littoral du Canada et 67 pour cent de l'eau douce du Canada. Cette vaste zone géographique pose des problèmes de communication aux agents des pêches, que ce soit sur terre, en mer ou dans les airs, notamment au nord du 60e parallèle.

Cette exigence s'inscrit dans le cadre des objectifs du Projet national de modernisation de la radio, qui vise à mettre en place un service de répartition fiable et professionnel pour assurer une couverture 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et améliorer la communication dans toute la zone de service afin de renforcer la sécurité des agents.

Une meilleure communication permettra de répondre aux exigences en matière de pratiques de travail sécuritaires et d'améliorer la sécurité des agents.

PORTÉE DES TRAVAUX :

La portée de ce contrat comprendra :

- L'installation d'équipement de console de répartition.
- La formation des répartiteurs et des agents des pêches à l'utilisation du service de surveillance de la répartition et de l'équipement de console.
- L'élaboration de procédures opérationnelles normalisées pour l'utilisation du service.
- La fourniture du service de surveillance de la répartition 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aux agents des pêches, et sa surveillance.
- L'évaluation du service et la formulation de recommandations au sujet du service à la fin du contrat.

La prestation de services et l'hébergement de l'équipement seront coordonnés à partir d'un centre de répartition de l'entrepreneur.

La portée du contrat ne comprend pas :

- L'intégration dans les réseaux de systèmes informatiques de l'entrepreneur.
- Les demandes de renseignements ou la réception des appels du public et leur documentation ou transmission à l'agent du MPO.
- La réception des plaintes du public au nom du MPO et l'envoi/le déploiement d'agents du MPO vers des événements sur le terrain. Le déplacement des agents sera autodirigé.

EXIGENCES ET TÂCHES :

Responsabilités de l'entrepreneur

L'entrepreneur doit :

- Fournir la preuve qu'il a déjà fourni des services de répartition professionnels 24



- heures sur 24 et 7 jours sur 7 à des organismes d'application de la loi provinciaux ou fédéraux pendant au moins trois ans.
- Disposer d'un endroit sécurisé au Canada pour la répartition des appels. Toutes données doivent être stockées, traitées, consultées, visualisées et transmises exclusivement au Canada.
 - Disposer d'un accès d'interrogation du CIPC accordé par la GRC pour fournir des renseignements d'interrogation du CIPC de catégorie II aux agents des pêches du MPO.
 - Travailler avec le MPO au cours de la période contractuelle obligatoire afin d'obtenir l'accès aux renseignements du registre des véhicules à moteur; et fournir des renseignements d'interrogation pour les agents des pêches du MPO une fois que l'accès a été accordé par les gouvernements provinciaux et territoriaux.
 - Fournir un espace d'exploitation pour le matériel, le logiciel, les raccordements électroniques et les emplacements d'installation d'antenne de deux consoles autonomes fournies par le MPO.
 - Participer à l'élaboration des procédures opérationnelles normalisées pour les agents des pêches utilisant le système de surveillance de la répartition.
 - Soutenir la formation des agents des pêches, et l'élaboration des documents de formation à fournir aux répartiteurs utilisant le service de surveillance de la répartition, et les compétences requises pour utiliser les consoles de répartition.
 - Fournir un service de dépannage optionnel pour l'exploitation des consoles de répartition.
 - Fournir aux agents des pêches un service de surveillance de la répartition 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pendant la durée du contrat, la date cible étant le 1er juin 2023.
 - Fournir des répartiteurs formés pour surveiller et fournir le service pendant la durée du projet, qui disposent d'une habilitation de sécurité de fiabilité approfondie.
 - Mettre en œuvre des protocoles pour la surveillance quotidienne de la répartition des agents, les situations d'urgence et des lignes directrices relatives à l'acheminement au palier supérieur, par exemple, qui seront détaillés dans les PON.
 - Contribuer à l'évaluation du service fourni et à la formulation de recommandations à l'intention de la direction concernant les futurs services de



surveillance de la répartition à la fin du contrat (après un an, et chaque année d'option chaque année).

- Signaler immédiatement tout problème au chargé de projet afin que les mesures appropriées puissent être prises pour assurer que le contrat est exécuté pendant la période du contrat.
- S'assurer qu'une ligne téléphonique dédiée à la communication entre le MPO et le personnel de répartition est installée.
- Fournir un soutien sur place pour le logiciel et le matériel selon les directives du MPO, étant entendu que Cartel sera la première ligne de soutien pour le dépannage de l'équipement Télex et du logiciel C utilisé pour les consoles de répartition.
- Informer le MPO de toute interruption de service ou mise à niveau qui pourrait avoir une incidence sur l'équipement du MPO avec un préavis de 10 jours ouvrables.

L'entrepreneur informera le représentant du MPO (conformément aux PON) de tout problème de dépannage et, au besoin, fournira un soutien sur place à la demande du MPO et de Cartel pour le matériel et le logiciel fournis par le client, selon un taux horaire. Ce soutien sera disponible pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, HNC, pendant toute la durée du contrat. Des ressources peuvent être mises à disposition pour aider à dépanner les interruptions de service planifiées ou d'urgence en dehors des heures de travail, sur demande du MPO, selon un taux horaire pour les heures supplémentaires. S'il y a des problèmes en ce qui concerne l'équipement.

Soutien ministériel

Le MPO devra faire ce qui suit :

- Acheter, entretenir et remplacer au besoin le matériel et le logiciel de la console de répartition pendant la durée du contrat, à ses propres frais et risques, à l'endroit au Canada où sera situé le Centre de répartition du soumissionnaire.
- Coordonner l'installation et la mise à l'essai de l'équipement avec Cartel et le Centre de répartition du soumissionnaire dans la zone d'exploitation de la répartition.
- Diriger l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées et d'un programme de formation pour les agents des pêches utilisant le système de surveillance de la répartition.
 - Fournir au MPO la liste des personnes à contacter en cas d'urgence, la force policière compétente et les cartes des détachements pour appuyer les lignes directrices d'acheminement au palier supérieur lorsque les



agents des pêches ont besoin d'aide, à ajouter aux PON.

- Coordonner les fournisseurs de formation sur l'utilisation des consoles Telex et de l'application Spot Global Star pour le personnel de répartition.
- Disposer d'une méthode de secours (voir PON) pendant le contrat en cas de défaillance du système (équipement, logiciel ou site) entraînant une interruption du service de surveillance de la répartition.
- Fournir un soutien continu et des orientations par un conseiller principal du projet radio du MPO.
- Travailler avec l'entrepreneur au cours de la période contractuelle obligatoire afin d'obtenir l'accès au registre provincial/territorial des renseignements sur les véhicules à moteur pour les agents des pêches du MPO.
- Coordonner la communication continue avec l'entrepreneur pour discuter des produits livrables et de leur état d'avancement.
- À la fin du contrat (après 1 an, et chaque année d'option), mener une évaluation du service fourni et faire des recommandations à la direction sur le futur service de surveillance de la répartition.

PRODUITS LIVRABLES :

Période initiale du contrat - Phase 1 : Installation de l'équipement – terminée le 30 avril 2023.

- Tout le matériel et le logiciel du système de répartition Telex à deux consoles est installé et opérationnel.
 - Installer le matériel, le logiciel, l'interface et la console nécessaires pour établir au minimum une communication vocale cryptée (l'identification de la date et de la position de l'emplacement serait souhaitée) et au moyen de dispositifs PTT par satellite est la priorité, puis, lorsque cela est approuvé, à partir de la liaison de la salle radio du Pacifique (répéteur du Nord), et au moyen d'un système de liaison provincial (Alberta).
 - Mettre à l'essai la fonctionnalité et l'efficacité du système pour fournir le service de surveillance de la répartition des agents au MPO.
 - Installer une interface de téléphones par satellite Iridium 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans le Centre provincial de coordination des urgences (CPCU) pour communiquer avec les agents.



- Une ligne téléphonique dédiée à la communication entre le MPO et le personnel du CPCU sera installée dans la solution téléphonique du CPCU.

Période initiale du contrat - Phase 2 : Formation et procédures opérationnelles normalisées – terminée le 30 mai 2023

- Élaborer des orientations et des procédures pour la répartition du CPCU et les agents des pêches qui utilisent le service de surveillance de la répartition des agents des pêches.
 - Élaborer des procédures opérationnelles normalisées pour les protocoles de surveillance des agents entre le CPCU et l'examen du MPO.
 - Élaborer une formation pour le suivi et la surveillance des agents du MPO.
 - Assurer la formation du personnel opérationnel du CPCU.
 - Établir une liste de personnes-ressources pour les autorités de police locales.
 - Mettre à l'essai l'interopérabilité avec la police locale de l'administration dans les situations liées à la sécurité des agents, en fournissant une prestation d'intégration des services s'il y a lieu.

Période initiale du contrat - Phase 3 : Service de surveillance de la répartition des agents des pêches – période opérationnelle du 1er juin 2023 au 31 mars 2024

- L'entrepreneur fournit un service opérationnel de surveillance de la répartition des agents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à la zone de service.

Période initiale du contrat - Phase 4 : Évaluation et recommandation – terminée le 31 mars 2024

- Examiner et évaluer l'efficacité du service d'un point de vue technique et opérationnel pendant la période du contrat.
- Formuler des recommandations à l'intention de la direction.

Période d'option 1 (2^{ème} et 3^{ème} années) : Surveillance de la répartition des agents des pêches – période opérationnelle du 1er avril 2024 au 31 mars 2026.

- L'entrepreneur fournit un service opérationnel de surveillance de la répartition des agents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à la zone de service.
- Examiner et évaluer annuellement l'efficacité du service d'un point de vue technique et opérationnel au cours de la période d'option 1 chaque année.

Période d'option 2 (4^{ème} et 5^{ème} années): Surveillance de la répartition des agents des pêches – période opérationnelle du 1er avril 2026 au 31 mars 2028.

- L'entrepreneur fournit un service opérationnel de surveillance de la répartition des agents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à la zone de service.



- Examiner et évaluer annuellement l'efficacité du service d'un point de vue technique et opérationnel au cours d'une période d'option à chaque année.

ACCORDS COMMERCIAUX ET AUTRES OBLIGATIONS:

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (aux accords commerciaux) suivant(s) :

- *Accord de libre-échange canadien (ALEC)* – article 513 (1) (b) (iii)
- *Accord de libre-échange Canada-Corée* – article XIII (1) (b) (iii)
- *Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC)* – article Kbis-09 (1) (b)
- *Accord de libre-échange Canada-Colombie* – article 1409 (1) (b) (iii)
- *Accord de libre-échange Canada-Honduras* – article 17.11 (2) (b) (iii)
- *Accord de libre-échange Canada-Panama* – article 16.10 (1) (b) (iii)
- *Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)* – article 1409 (1) (b) (iii)
- *Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)* – Article 15.10 (2) (b) (iii)
- *Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)* – Article 19.12 (1) (b) (iii)
- *Canada-UK Trade Continuity Agreement - Agreement on Trade Continuity (ACC Canada-Royaume-Uni)* – 19.12 (1) (b) (iii)
- *Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU)* – Article 10.13 (1) (b) (iii)
- *Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)* – Article XIII (1) (b) (iii)

RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT – EXCEPTION ET MOTIFS JUSTIFIANT LE RECOURS À L'APPEL D'OFFRES RESTREINT :

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour cet approvisionnement en vertu de l'alinéa 6d) : « les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

Il n'y a pas d'autres sources connues d'approvisionnement.

TITRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Aucune propriété intellectuelle ne découlera du présent contrat.

EXIGENCES RELATIVE À LA SÉCURITÉ :

PWGSC FILE No. 30003910

1. L'entrepreneur doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat, une attestation de vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, et obtenir une cote de protection des documents approuvée au niveau PROTÉGÉ A, délivrées par le Programme de sécurité des contrats (PSC), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).



2. Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS, ou à des établissements dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par le PSC, TPSGC.
3. L'entrepreneur NE DOIT PAS utiliser leur établissement pour traiter, produire ou entreposer des renseignements ou des biens PROTÉGÉS tant que le PSC, TPSGC ne lui en aura pas donné l'autorisation par écrit.
4. Le traitement électronique de données PROTÉGÉS dans l'établissement de l'entrepreneur, n'est PAS autorisé dans le cadre de ce contrat.
5. Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE doivent pas être attribués sans l'autorisation écrite préalable du PSC, TPSGC.
6. L'entrepreneur doit respecter les dispositions :
 - a) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité et directive de sécurité (s'il y a lieu), reproduite ci-joint à l'Annexe A;
 - b) du *Manuel de la sécurité des contrats* (dernière édition).

PÉRIODE DU CONTRAT PROPOSÉ :

Le contrat s'étend du moment de l'attribution du contrat jusqu'au 1^{er} mars 2024.

Il comprendra également deux (2) périodes supplémentaires de deux (2) ans (April 1, 2024 to March 31, 2026; and April 1, 2026 to March 31, 2028) qui seront exercées à la discrétion du MPO, selon les mêmes conditions.

COÛT ESTIMÉ :

Le coût estimé du contrat proposé s'élève à 350,000.00\$ plus taxes applicables.

DROIT DE L'ENTREPRISE DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS :

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les produits ou les services décrits dans la présente peuvent présenter par écrit un énoncé de capacités à la personne-ressource dont le nom est indiqué dans le présent avis, au plus tard à la date de clôture qui est aussi précisée dans l'avis. L'énoncé de capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur répond aux exigences du préavis.

DATE DE CLÔTURE POUR LA SOUMISSION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS :

Les énoncés de capacités doivent être reçus avant **14 h00, heure avancée de l'Est (HAE), le 28 mars 2024.**

Les soumissions reçues après cette date ne seront pas acceptées.



DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS :

Les demandes de renseignements et les soumissions doivent être soumises par écrit à la personne suivante :

Sara Gould
Agente des contrats
Pêches et Océans Canada
Services du matériel et des acquisitions
301, promenade Bishop, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

Téléphone : 506-470-6349

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca

Les soumissions par courriel doivent être d'une taille inférieure à 10 Mo. Les fichiers plus volumineux doivent être divisés et transmis en plusieurs courriels.

Le Ministère n'est pas responsable des soumissions mal acheminées ou en retard.

Toutes les soumissions doivent porter le numéro de dossier du contrat : **30003910**



ANNEXE « A »

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ



Government of Canada /
Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat 30003910
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

PART A - CONTRACT INFORMATION / PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE		
1. Originating Government Department or Organization Ministère ou organisme gouvernemental d'origine Fisheries and Oceans Canada		2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction Conservation and Protection
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance		3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant Canadian Public Safety Operations Organization P.O. Box 21061, RPO
4. Brief Description of Work - Brève description du travail The National Radio Modernization requirement for 24/7 Dispatch Monitoring Service for Fishery Officers Safety in Ontario-Prairies and Arctic.		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required - Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c.) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c.)		<input type="checkbox"/> No / Non <input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p.ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input checked="" type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Etranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input checked="" type="checkbox"/>	All NATO countries Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A PROTÉGÉ A <input checked="" type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED NATO NON CLASSIFIÉE <input type="checkbox"/>	PROTECTED A PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED
--

TBS/SCT 350-103 (2004/12)





Contract Number / Numéro du contrat 30003910
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART A (continued) / PARTIE A (suite)

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?
If Yes, indicate the level of sensitivity:
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité: No Yes

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel : No Yes
Document Number / Numéro du document :

PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

<input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITE	<input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> SECRET SECRET	<input type="checkbox"/> TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	<input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> NATO SECRET NATO SECRET	<input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> SITE ACCESS ACCÈS AUX EMBLEMES			

Special comments: The Dispatcher personnel will maintain Enhanced Reliability Status throughout the project. The
Commentaires spéciaux :

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.
REMARQUE: Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail? No Yes
If Yes, will unscreened personnel be escorted?
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté? No Yes

PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)

INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No Yes

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC? No Yes

PRODUCTION

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ? No Yes

INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No Yes

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale? No Yes

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED
--





Contract Number / Numéro du contrat 30003910
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART C (continued) / PARTIE C (suite)

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises. Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions. Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	Confidential / Confidentiel	Secret	Top Secret / Très Secret	NATO Restricted / NATO Diffusion Restreinte	NATO Confidential / NATO Confidentiel	NATO Secret	COSMIC Top Secret / COSMIC Très Secret	Protected / Protégé			Confidential / Confidentiel	Secret	Top Secret / Très Secret
											A	B	C			
Information / Assets / Renseignements / Biens	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IT Media / Support TI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
IT Link / Lien électronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED? La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification". Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité ».

12. b) Will the document attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED? La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments). Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED
--

